

➤ ÉDUCATION MUSICALE

Le travail personnel de l'élève

Être élève s'apprend par l'exemple des adultes mais aussi en s'appropriant des règles et des codes que ce domaine explicite. Son importance est décisive pour la réussite et concerne tous les champs du savoir. Il s'agit du travail en classe et du travail personnel de l'élève qui augmente progressivement dans le cycle.

Programme pour le Cycle 4, Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements et champs éducatifs au socle commun, Domaine 2 – Les méthodes et outils pour apprendre

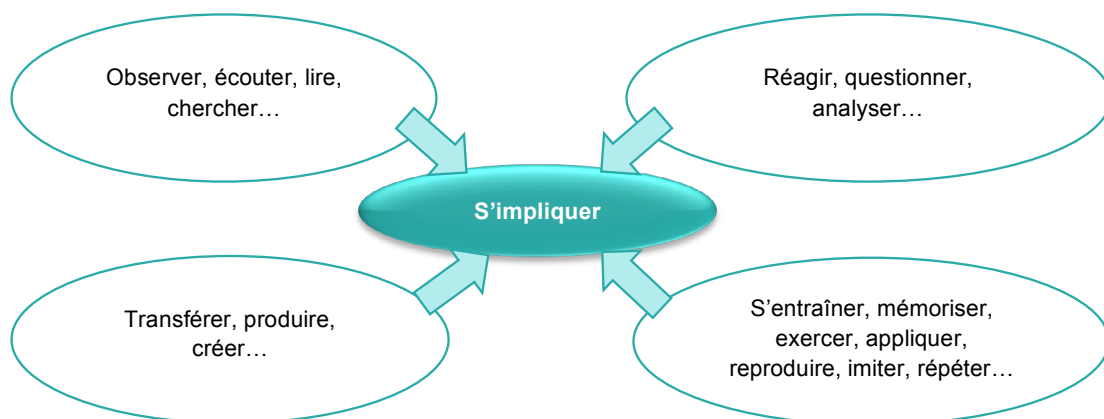
SOMMAIRE

Une démarche à promouvoir auprès des élèves	1
Les conditions de réalisation du travail personnel de l'élève	2
Les différentes configurations possibles du travail personnel de l'élève en éducation musicale	3
• Dans la classe	3
• Dans le collège	4
• Un travail personnel oral ou écrit ?	5

Une démarche à promouvoir auprès des élèves

Le travail personnel prend vie dès lors qu'un élève est conscient des apprentissages qu'il réalise et que le résultat souhaité engage sa responsabilité. La séquence d'éducation musicale, élaborée au départ d'une problématique ouverte et alimentée par des mises en situation stimulantes favorise le questionnement et encourage l'implication des élèves dans un travail personnel.

Un élève qui s'implique dans son travail mobilise de multiples démarches articulées que l'on peut formaliser à partir du schéma suivant :



Les différentes actions présentées dans ce schéma sont toutes adaptées à l'enseignement de l'éducation musicale et invitent les professeurs à une réflexion pédagogique qui doit embrasser parallèlement le temps d'enseignement en classe mais plus largement le temps personnel de l'élève et le travail musical qui peut y prendre place.

Prévu par le professeur comme un élément de la séquence qu'il conduit, le travail personnel demandé aux élèves alterne entre la préparation d'une situation de classe à venir (anticipation) et le réinvestissement ou l'approfondissement des apprentissages effectués. Il s'effectue en classe en présence du professeur et plus généralement au collège, mais aussi dans un cadre extérieur, familial et/ou entre pairs.

Les conditions de réalisation du travail personnel de l'élève

Le travail personnel n'est possible que lorsque l'élève dispose des ressources nécessaires pour le réaliser et que lorsque le professeur s'est assuré de la compréhension des consignes et des attendus. Dans certains cas, cette compréhension peut exclusivement reposer sur des explications orales qui font implicitement référence à ce qui s'est passé – ou se passera – en classe. Cependant, le plus souvent, le travail personnel s'appuiera sur des connaissances et compétences qui auront déjà été mobilisées en classe permettant aux élèves de mener à bien le travail demandé sans être déroutés par une attente « incomprise ».

Cette précaution essentielle doit permettre d'une part d'éviter tout report à la maison d'une activité qui n'a pas pu être abordée en classe faute de temps, d'autre part de bien différencier les tâches demandées en fonction de la diversité des élèves et de leurs besoins. Dans le même ordre d'idées, les travaux personnels demandés aux élèves et qui ne font pas l'objet d'un réinvestissement direct en classe sont à proscrire car ils ne peuvent se justifier à leurs yeux par les besoins ou les conséquences d'une activité musicale investie durant la séquence d'enseignement. C'est également le cas des travaux qui s'appuieraient sur de simples « habitudes scolaires » déconnectées des situations d'apprentissages réellement vécues. De plus, les demandes formulées oralement et dans l'urgence en fin de séance, non explicitées ou incomplètes ne peuvent engager un élève à se mobiliser en toute autonomie sur la demande du professeur.

Retrouvez Éduscol sur



Le travail personnel de l'élève doit être étayé par des supports et des outils adaptés. Il est impossible à un élève de s'exercer à reproduire seul un rythme abordé en classe s'il n'a pas accès pour cela d'une façon ou d'une autre à un modèle qu'il peut entendre. Il lui est également très difficile d'effectuer un travail de création seul s'il n'a pas l'expérience des outils à utiliser, s'il n'a jamais rencontré en classe une situation similaire et s'il n'a aucune idée précise des contraintes que l'objet musical devra respecter.

La motivation de l'élève va de pair avec sa gratification : tout ce qui a été réalisé lors d'un travail personnel doit être valorisé dans un cadre collectif, que la production soit conforme à un résultat attendu ou qu'elle comporte des erreurs qui, dès lors, sont toujours vertueuses. Par contre, l'évaluation de ces travaux n'est pas une nécessité : la production personnelle de l'élève constitue une étape de son parcours de formation bien plus qu'une occasion de certifier telle ou telle compétence.

Au sein de l'équipe éducative et pédagogique, le travail personnel des élèves fait l'objet d'une organisation temporelle et structurelle visant à répartir la charge de travail quotidien des élèves et éviter qu'ils se démobilisent devant des demandes trop nombreuses et concentrées dans le temps.

Enfin, le travail personnel ne doit pouvoir être considéré par l'élève comme une punition qui lui serait infligée ! Ce serait en effet non seulement le détourner de ses objectifs qui doivent rester éminemment éducatifs, d'autre part cela irait à l'encontre d'une nécessaire responsabilisation des élèves sur les objectifs poursuivis par le travail mené en classe.

Les différentes configurations possibles du travail personnel de l'élève en éducation musicale

Dans la classe

En présence du professeur, toutes les mises en situation sont envisageables si elles sollicitent l'investissement de l'élève, dans un cadre collectif comme individuel. Cependant, l'organisation de l'enseignement en séances hebdomadaires régulières favorisant la construction d'apprentissages pérennes engage le professeur à alterner ses démarches en classe entre la sollicitation de connaissances et compétences nouvelles et l'entraînement nécessaire pour les assimiler, ceci sans oublier les points d'étapes indispensables pour construire une évaluation formative puis sommative.

Cette alternance entre nouveauté et entraînement doit être maintenue quelles que soient les configurations de travail retenues. Le professeur peut aborder l'apprentissage d'un accompagnement rythmique du projet musical avec ses élèves et leur demander ensuite de s'entraîner seuls ou en groupes, avec l'aide d'un enregistrement, à le reproduire et le mémoriser. Ces démarches sont bien entendu facilitées par un espace approprié permettant à des élèves de se regrouper ou de s'isoler aisément. À l'inverse, en amont d'une séquence, le professeur peut solliciter le questionnement des élèves sur un sujet qui sera abordé et déployé ensuite en cours par le biais d'une problématique dont le sens est ainsi cerné par tous au préalable.

Dans le collège

Le travail de l'élève déborde si besoin le cadre de la classe pour se déployer dans d'autres lieux du collège. Le CDI est l'un des espaces les plus facilement mobilisables et la collaboration avec le professeur documentaliste est alors primordiale. Le professeur d'éducation musicale s'appuie sur l'expertise de son collègue pour initier les élèves à la recherche documentaire, se coordonne avec lui en amont pour préparer cette recherche et l'adosse à la problématique développée dans le cadre de sa séquence.

D'autres espaces favorisant le travail personnel de l'élève gagnent à être identifiés au sein du collège pour offrir à ceux qui le souhaitent ou en ont la nécessité les conditions d'un travail personnel soutenu. Pour l'éducation musicale, ces espaces doivent pouvoir profiter d'un matériel de lecture / d'enregistrement audio permettant de mener les tâches spécifiques à la discipline : écouter, reproduire, répéter, enregistrer, rechercher, transformer, manipuler, etc. Bien entendu, des matériels nomades comme des tablettes équipées de petites enceintes s'avèrent bien suffisantes pour ce type de situations. Ces espaces multifonctions deviennent alors naturellement adaptés à l'enseignement pratique interdisciplinaire.

À la maison

L'alternance entre la découverte de notions nouvelles et un entraînement nécessaire pour les assimiler, si elle est initiée en classe, peut se prolonger également au-delà grâce à un travail personnel à la maison. Si l'entraînement apparaît comme la tâche la plus facile à organiser dans l'espace familial – l'« espace de la chambre » –, la découverte de nouvelles connaissances peut également s'envisager dans ce cadre. Cette démarche pédagogique – fort ancienne – inverse d'une certaine façon l'ordre habituel du travail scolaire qui traditionnellement fait suivre le travail en classe d'un travail personnel visant son ancrage et son approfondissement.

Appelée aujourd'hui « classe inversée », elle consiste à proposer aux élèves une situation de questionnement à traiter à la maison, « situation problème » qui ne sera pas résolue par l'élève individuellement mais reprise et développée ensuite par le professeur en classe, avec une implication devenue par ce fait plus personnelle de tous. En éducation musicale, de nombreuses possibilités sont offertes pour nourrir cette démarche. Par exemple : un extrait audio proposé en amont d'une séquence et qui permettra à l'élève d'amorcer un premier questionnement, d'émettre un premier avis sur ce qu'il perçoit ; une production personnelle à partir de consignes et de matériaux sonores donnés par le professeur, production embryonnaire qui aidera à pointer les procédés utilisés ; la recherche d'exemples audios ou vidéos concernant un sujet ou une problématique.

Les travaux ainsi réalisés ne doivent pas viser à fournir des solutions ou des productions accomplies et « définitives » mais bien permettre aux élèves d'expérimenter et de relever les points de difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les questions que leur démarche soulève. De cette façon, ils alimentent et enrichissent la problématique de la séquence.

En miroir... inversé, deux écueils sont à éviter impérativement dès lors que l'on sollicite le travail personnel des élèves : l'apprentissage par cœur de connaissances abordées ou non abordées en classe et la lecture de documents conséquents sans consignes particulières. C'est toujours le sens de l'action qui lui est demandée qui, pour l'élève, motive son engagement.

Retrouvez Éduscol sur



Un travail personnel oral ou écrit ?

Quelle est la place de l'écrit en éducation musicale ?

Avec un modèle, des consignes et des outils mis à sa disposition, en classe comme à la maison, l'élève seul peut s'entraîner, reproduire, chanter, mémoriser, réfléchir, choisir, créer et enregistrer sans avoir recours à l'écrit. Et, comme en éducation musicale le temps est compté, il semble essentiel de mobiliser les élèves quasi exclusivement sur ces actions par essence musicales. Que ce soit en classe ou en dehors, des travaux exigeant un temps significatif d'écriture sont à proscrire.

Cependant, chaque élève a besoin de disposer d'une trace pérenne¹ du travail qu'il réalise au fil des séquences et si possible du cycle :

- Au terme d'une séquence, s'il s'agit d'élaborer une synthèse des apprentissages effectués, le professeur et les élèves peuvent la formuler ensemble en classe, un secrétaire² prenant en charge la rédaction qui sera validée par le professeur avant d'être diffusée à la classe.
- S'il s'agit d'émettre un commentaire personnalisé sur une œuvre écoutée ou une interprétation réalisée, chaque élève concerné a besoin de temps et de ressources. L'enseignement en classe favorise les mises en œuvre collectives par l'oralité. Les écrits personnels sont donc plus difficiles à réaliser dans ce cadre. Notons que les objectifs ciblés dans le cas d'un commentaire écrit à rédiger doivent être réalistes et intimement liés à la problématique de la séquence et aux objectifs de formation attendus.

Mentionnons également que l'écrit musical, sous forme de codages dont les contours peuvent être multiples, y compris ceux inventés par les élèves, peut être sollicité et ceci dans les mêmes conditions.

Le numérique comme appui au travail personnel de l'élève

Pour un travail réalisé à l'oral comme à l'écrit, le numérique ouvre des possibilités multiples³ en facilitant à la fois les échanges entre le professeur et ses élèves aussi bien que l'accès libre à des travaux réalisés dans le cadre de la classe ou à l'extérieur.

Incontournable dans la mise en œuvre de l'enseignement en éducation musicale, il peut prendre forme avec les démarches suivantes :

¹ En complément, cf. la fiche suivante : [La trace en éducation musicale](#)

² En complément, cf. la fiche suivante : [Pourquoi et comment la différenciation ?](#)

³ En complément, cf. la fiche suivante : [L'espace et le temps de la pédagogie](#)

L'ENREGISTREMENT

À partir d'un smartphone, d'une tablette numérique, ou de tout autre enregistreur de bonne qualité, il permet de garder la trace d'un travail réalisé dans un cadre pour l'utiliser dans un autre, en classe, au collège, comme à la maison. C'est la trace auditive du travail réalisé par l'élève.

LES APPLICATIONS SIMPLES

De toutes sortes et gratuites, elles sont de plus en plus nombreuses, très appréciées des élèves et performantes dans des domaines sonores complémentaires. Elles alimentent les quatre grands champs du programme par l'utilisation :

- de marqueurs pour repérer les phrases ou des éléments musicaux dans un extrait d'oeuvre,
- de la transformation de sons préalablement enregistrés, leur superposition,
- de la création d'accompagnements harmonico-rythmique sur lesquels les élèves peuvent superposer leur voix,
- de l'utilisation d'un outil nomade comme instrument au coeur d'un projet musical.

LES MOTEURS DE RECHERCHE

Avec l'accompagnement entre autre du professeur documentaliste, ils ouvrent accès à tous types de ressources : textes, images, vidéos, musique.

Leur utilisation encadrée ou bien contrainte par des objectifs précis de recherche contribue à l'éducation aux médias et à l'information, et encourage la prise de conscience par les élèves des droits de diffusion et de reproduction des uvres musicales.

LA PLAYLIST

Elle participe à l'enrichissement de la culture personnelle de l'élève en développant particulièrement sa capacité à argumenter. Elle est une des conséquences de la démarche précédente.

L'espace numérique de travail

Il prolonge en dehors de la classe les échanges entre le professeur et l'élève ou entre pairs et permet par l'élaboration de documents sonores ou écrits à distance de développer une réflexion personnalisée.

LE MUR INTERACTIF OU TABLEAU INTERACTIF

Il facilite le travail collaboratif en temps réel pendant lequel chaque élève participe à la construction d'apprentissages communs.

Il facilite la réalisation d'une trace mémoire complète (écrits, extraits audios, iconographies).

LE VIDÉOPROJECTEUR

À défaut de mur interactif, la trace écrite collective peut se réaliser au tableau puis être enregistrée et imprimée une fois complète.